



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES STATISTIQUES AGRICOLES POUR L'AFRIQUE

Vingt-quatrième Session

Kigali, Rwanda 1 – 4 Décembre 2015

DONNÉES ET STATISTIQUES SUR L'ÉLEVAGE RELATIVES AUX POLITIQUES FONDÉES SUR DES PREUVES LEÇONS APPRISES DES EXPÉRIENCES DES PAYS

1. Introduction

Les Bureaux nationaux de statistiques (BNS) sont des institutions indépendantes qui produisent des statistiques officielles. Ils sont chargés de la collecte, du traitement, de la diffusion et de l'archivage des données et des statistiques relatives à la population et à l'économie à différents niveaux de ventilation. Les données et les statistiques officielles représentent non seulement des informations sur la société et l'économie mais également des outils de formulation, de mise en œuvre et de suivi adéquats des politiques et des plans d'investissements pour les différents acteurs dont le gouvernement en particulier. Toutefois, dans plusieurs cas, « *les données disponibles sont inutilisées, car elles ne sont pas soit publiées du tout, ou sont publiées tardivement, ou alors elles ne sont pas documentées ou harmonisées de manière appropriée, ou soit ne sont pas assez détaillées pour servir de base à des prises de décision* » (ONU, 2014).

Ce document vise à partager les leçons apprises des expériences de deux pays d'Afrique subsaharienne, à savoir la Tanzanie et l'Ouganda sur comment améliorer la quantité, la qualité et l'utilisation des données et des statistiques d'élevage par les décideurs politiques et autres acteurs. Il présente la synthèse des travaux conjoints entrepris, en collaboration avec la FAO, par le Bureau national des statistiques (BNS) et le Ministère du développement de l'élevage et de la pêche (MLFD) de la Tanzanie d'une part et le Bureau ougandais des statistiques (UBOS) et le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAAIF) de l'Ouganda d'autre part.

La deuxième partie clarifie le rôle des données de qualité dans les prises de décision, avec un accent sur les statistiques officielles. La troisième partie présente un outil, notamment un questionnaire d'enquête, visant à améliorer la quantité des données d'élevage disponibles aux décideurs. La quatrième partie propose une approche pour améliorer la qualité des données collectées. La cinquième partie met l'accent sur la diffusion des données et la sixième partie recommande la mise

en œuvre des enquêtes *ad hoc* et des expériences sur le terrain en vue de la conception des politiques destinées à compléter les informations fournies par les statistiques officielles. La conclusion présente des recommandations que les Etats membres de la Commission des Statistiques Agricoles pour l'Afrique (AFCAS) pourraient adopter en vue de la promotion de politiques basées sur des données probantes et des réformes institutionnelles dans le secteur de l'élevage.

2. Données et statistiques sur l'élevage pour des prises de décision

La formulation et la mise en œuvre de politiques et de plans d'investissements durables sont un processus continu qui nécessite une gamme de données et de statistiques de qualité. Toutefois, le rôle des statistiques officielles dans ce processus n'étant pas clairement défini, les bureaux nationaux de statistiques sont souvent soumis à des pressions injustes et font l'objet d'attentes démesurées.

Afin de déterminer le type de données et de statistiques requises pour les prises de décisions et les investissements basées sur des données probantes, supposons à ce niveau que le décideur politique soit le Ministère chargé des ressources animales et que son objectif principal est d'encourager une croissance durable de l'élevage du point de vue social, économique, environnemental et de la santé publique. A cet effet, le Ministère aura besoin d'informations sur les éléments suivants (Pica-Ciamarra et Baker, 2014 ; Banque Mondiale, 2014) :

- **Elevage, moyens d'existence et développement socio-économique**

L'allocation des fonds pour l'élevage est justifiée si son développement contribue au développement socio-économique global du pays. Par conséquent, le Ministère a besoin de données et de statistiques qui évaluent le degré et la nature de la contribution aussi bien positive que négative de l'élevage au développement. Ces contributions peuvent être liées à la génération de revenus, à la réduction de la pauvreté et/ou à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la santé publique et aux émissions des gaz à effet de serre. Les enquêtes des bureaux nationaux, dont notamment les Etudes sur la mesure des niveaux de vie (LSMS), génèrent ces données et informations qui justifieront les politiques et investissements dans le secteur de l'élevage.

- **Systèmes de production animale – contraintes de production**

Une fois qu'il est établi que le développement de l'élevage présente des avantages à la société, le Ministère a besoin de données et de statistiques pour caractériser les systèmes de production animale et, surtout, identifier les énormes contraintes qui empêchent les éleveurs de tirer le meilleur profit de leur élevage. Ces contraintes peuvent être liées aux technologies et aux pratiques d'élevage (exemple : faible taux de vaccination des animaux contre les maladies mortelles) ainsi qu'aux marchés et institutions (exemple : taux élevé de variabilité du prix). Une fois de plus, l'échantillon, tels que les enquêtes annuelles des bureaux nationaux sur l'agriculture et l'élevage génèrent des informations qui permettent d'identifier les domaines prioritaires pour les réformes des politiques et des investissements.

- **Systèmes de production animale – déterminants des contraintes de production**

L'identification des contraintes dans le secteur de l'élevage fournit peu d'indications sur le type et la séquence des interventions requises pour éliminer lesdites contraintes. En effet, les données relatives aux contraintes ne fournissent que peu, voire aucune information, sur leurs déterminants et leurs causes profondes qui devraient être la cible des politiques et des investissements. Les statistiques officielles qui révèlent, par exemple, que les maladies animales et les fluctuations du prix du lait constituent un frein aux investissements privés, n'indiquent pas les causes de la propagation des maladies animales (exemple : coûts élevés des vaccins ; inefficacité des vaccins ; panne des installations de chaîne de froid ; services de

vulgarisation inadéquats ; etc.) ou celles de la volatilité du prix du lait (saisonnalité de la demande ; chocs environnementaux ; manque de capacité de transformation ; contamination occasionnelle du lait ; etc.). Toutefois, les informations relatives aux déterminants des contraintes de production sont nécessaires pour identifier les domaines nécessitant des réformes des politiques et des investissements. Le Ministère devrait consulter des informateurs clés, promouvoir des processus participatifs et, si possible, organiser des enquêtes ponctuelles afin d'identifier les causes profondes d'un ensemble accepté de contraintes institutionnelles ou de production.

- **Élevage – conception des politiques et des plans d'investissement**

Après la collecte des données relatives aux systèmes de production, aux éleveurs et aux contraintes auxquelles ils font face – c'est-à-dire une fois que les domaines prioritaires des réformes des politiques et des investissements sont identifiés – le Ministère a besoin d'informations en vue de planifier les interventions sur le terrain afin de réduire ou d'éliminer les contraintes identifiées.

Le Ministère a besoin de données ventilées au plus bas niveau, tel que par district ou par comté, portant sur, par exemple, le nombre d'animaux affectés par une certaine maladie ou le nombre d'éleveurs qui doivent être assistés par les agents de vulgarisation. Ces données, qui sont essentielles à des fins budgétaires, peuvent provenir des opérations statistiques des bureaux nationaux de statistiques telles que les recensements de l'agriculture et/ou des animaux d'élevage, ainsi que des dossiers administratifs.

Même lorsque ces informations sont disponibles, il existe toujours des données manquantes qui excluent l'élaboration d'un plan d'intervention fondé sur des données probantes. En effet, les réformes des politiques et les investissements entraînent souvent une sorte de changement institutionnel, pratiquement de nouvelles manières de faire qui (par définition) n'ont jamais été essayées et pour lesquelles aucune donnée ni statistique officielle n'est disponible. Par exemple, les statistiques officielles peuvent indiquer le nombre d'animaux atteints par une maladie donnée dans un district et que la contrainte sous-jacente ne soit pas la disponibilité des vaccins mais plutôt son mécanisme de livraison. Ces statistiques ne permettent pas de déterminer si la meilleure façon d'améliorer le mécanisme est de créer un groupe de vétérinaires communautaires ou plutôt, de fournir des bons d'achat de carburant aux vétérinaires afin de faciliter leur déplacement. Pour répondre à ce genre de questions, les décideurs devraient analyser les expériences passées ainsi que les projets de développement, mettre en place des processus participatifs de prise de décision ou entreprendre des projets pilotes en vue de tester l'efficacité des instruments de politiques alternatifs sur une petite échelle.

Globalement, les statistiques officielles présente un objectif et une vue d'ensemble de la situation qui prévaut sur le terrain : elles indiquent aux décideurs les domaines prioritaires des politiques et des investissements et s'ils ont atteint les objectifs spécifiques ou pas. Les statistiques officielles donnent cependant, peu d'informations sur ce qui doit être fait afin d'améliorer leur performance. Par conséquent afin d'identifier le meilleur instrument de politique, le ministère devra donc examiner les expériences passées, notamment celles des autres pays, entreprendre une consultation des différents acteurs, mettre en œuvre des enquêtes ciblées et des projets pilotes afin de compléter les informations fournies par les données et les statistiques nationales.

3. Augmentation de la quantité des données relatives à l'élevage en Tanzanie et en Ouganda

Dans les pays en développement, l'élevage a souvent été négligé lors des opérations statistiques essentiellement parce que le développement agricole a longtemps été associé à la production des cultures vivrières (Pica-Ciamarra *et al.*, 2011). Toutefois, ce secteur compte pour environ un tiers de la valeur ajoutée de l'agriculture dans les pays en développement, et deviendrait le principal contributeur à l'agriculture au fur à mesure du développement économique (AFCAS, 2013).

Depuis 2010, les gouvernements tanzanien et ougandais collaborent avec la FAO, la Banque mondiale, l'Institut International de Recherche sur l'élevage (ILRI) et l'Union Africaine (Bureau interafricain pour les ressources animales ou UA/BIRA) pour l'élaboration d'un questionnaire exhaustif sur les ménages afin d'améliorer la collecte des données relatives à l'élevage au niveau des systèmes agricoles plus sédentaires.

Trois types de questionnaires sur l'élevage ont été particulièrement élaborés à savoir une version simplifiée, normalisée et détaillée. Les trois versions sont différentes de par leur taille mais elles abordent toutes des informations relevant de trois domaines dont la propriété du bétail, les intrants d'élevage (à savoir les pratiques d'élevage) et les produits d'élevage (Tableau 1). Elles ont quatre objectifs communs principaux:

- a) Produire des statistiques de base sur les pratiques de production animale ;
- b) Estimer la production de l'élevage en espèce et en nature ;
- c) Mesurer la valeur de l'élevage des ménages qui constituent un important actif économique; et
- d) Orienter les décisions des ménages relatives à l'élevage.

Tableau 1. Contenu du questionnaire de l'enquête sur l'élevage

Domaine d'élevage	Sections	Remarques
Propriété du bétail	Nombre d'animaux	Des questions sont posées sur chacun des animaux, souvent regroupés par âge, sexe et race (local/indigène et améliorée/exotique), et permettent d'apprécier la structure et la composition inter-espèces du troupeau.
	Variation du stock durant les 12 derniers mois	
Intrants et pratiques d'élevage	Reproduction	Des questions sont posées sur les principaux groupes d'animaux (exemple : grands ruminants, petits ruminants, cochons, volailles, équidés et autres), puisque souvent, les pratiques de gestion ne font pas la distinction entre les animaux de la même espèce.
	Alimentation	
	Abreuvement	
	Santé animale	
	Habitat	
Productions monétaire et non monétaire	Production de viande	Des questions sont posées sur les principaux groupes d'animaux y compris sur la valeur de la production monétaire et non monétaire
	Production d'œuf	
	Production de lait	
	Energie animale	
	bouse	

Les questionnaires qui ont été élaborés sont des biens publics et constituent les premiers outils dont les pays peuvent se servir pour concevoir des opérations statistiques relatives à l'élevage. Les

gouvernements tanzanien et ougandais ont adapté la version normalisée du questionnaire sur l'élevage afin d'améliorer le contenu relatif à l'élevage dans leur questionnaires des enquêtes intégrées sur les ménages – dénommée Enquête nationale par panel (NPS) dans les deux pays – menée en Tanzanie en 2012/2013 et en 2011/2012 et 2012/2013 en Ouganda. Ces enquêtes incluent presque 100 questions relatives à l'élevage. Les bases de données sur l'élevage par ménage de la Tanzanie et l'Ouganda sont les plus développées de toute l'Afrique. Ces questionnaires ont été également utilisés par les bureaux nationaux des statistiques de l'Éthiopie, du Niger et de la Namibie pour la concevoir leurs enquêtes statistiques.

4. Amélioration de la qualité des données relatives à l'élevage en Tanzanie et en Ouganda

Les bureaux nationaux de statistiques sont responsables non seulement de la collecte des données relatives à l'élevage, mais aussi du nettoyage, du traitement, de la diffusion et de l'archivage des données. Ils emploient des procédures statistiques normalisées afin de rendre les ensembles de données cohérents, à savoir détecter et corriger les données aberrantes et les valeurs manquantes ; de produire des rapports statistiques qui présentent souvent des statistiques sommaires portant sur sous ensemble des données collectées; de diffuser les rapports et, dans plusieurs cas, les données également brutes. Toutefois, étant donné que les bureaux nationaux de statistiques ne sont pas spécialisés en la matière, ils ne sont pas en mesure de valider les ensembles de données du point de vue technique et politique, c'est-à-dire de déterminer si les statistiques produites sont techniquement de bonne qualité et politiquement pertinentes. C'est sur la base des remarques des utilisateurs finaux qu'ils évaluent les forces et les faiblesses des données, et améliorent l'outil d'enquête afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

En vue d'évaluer la qualité des données recueillies sur l'élevage du point de vue de l'utilisateur, le gouvernement tanzanien et ougandais ont mis en place des groupes de travail composés du personnel des bureaux nationaux de statistiques et des Ministères chargés de l'élevage. Ces groupes ont produit des statistiques sommaires sur toutes les variables de l'élevage inclus dans les enquêtes nationales par panel et les ont analysées du point de vue statistique, technique et politique.

- Du point de vue statistique, les groupes de travail ont bien étudié les diverses remarques, les données aberrantes et les valeurs manquantes de chaque variable d'élevage : cet examen visait à déterminer si les statistiques de la variable en question pourraient être générées avec une certaine assurance. Par exemple, une question à laquelle dix ménages seulement ont répondu pourrait être annulée car la production de statistiques sur la base d'un échantillon aussi petit n'est pas recommandée.
- Du point de vue élevage, les groupes de travail ont examiné les statistiques sommaires de chaque variable d'élevage, telles que la moyenne, la médiane et la variance. Ces statistiques donnent une indication sur l'exactitude des réponses fournies par les éleveurs à une question posée. S'il est prouvé que les éleveurs ont donné des réponses inexacts, par exemple sur la production de lait par vache, la question (et/ou la partie correspondante du questionnaire) devra alors être reformulée.
- Du point de vue politique, les groupes de travail ont analysé la pertinence des statistiques produites pour les ministères chargés de l'élevage et pour les bureaux nationaux de statistiques. En effet, même si certaines données sont jugées insuffisantes pour une analyse statistique solide, elles peuvent être pertinentes pour les décideurs politiques et utiles à d'autres fins statistiques. Par exemple, même si seulement 15 éleveurs signalent qu'ils élèvent des poulets de chair, la question de propriété des poulets de chair peut intéresser le ministère chargé de l'élevage dans le cadre du contrôle de l'impact d'un programme spécifique. Ou alors, les bureaux nationaux de statistiques pourraient avoir une question

relative aux prix des intrants qui sont utilisés pour déterminer la valeur ajoutée de l'élevage aux comptes nationaux puisque cette information n'est disponible dans aucune enquête statistique.

L'analyse conjointe des données de l'Enquête nationale par panel faite par les statisticiens et les spécialistes en la matière a été primordiale pour les bureaux nationaux de statistiques de la Tanzanie et de l'Ouganda. Elle leur a permis d'évaluer les forces et les faiblesses de l'outil d'enquête utilisé et d'identifier les domaines à renforcer. Citons parmi les exemples le fait que: (i) la taille de l'échantillon de l'enquête dans les deux pays n'était pas assez grande pour générer des statistiques précises sur les pratiques d'élevage dans les zones urbaines. Cet échantillon non représentatif ne permet pas la mise en œuvre du module d'élevage dans ces zones ; (ii) les éleveurs de volailles n'ont pas pu répondre aux questions relatives ni aux traitements préventifs administrés aux volailles contre les parasites externes, ni à l'habitat des animaux, puisque ces questions avaient été formulées pour les grands et petits ruminants ; (iii) seuls quelques éleveurs ont choisi l'insémination artificielle comme stratégie de croissance. Toutefois, ces informations ont été pertinentes pour les ministères chargés de l'élevage qui investissent des ressources en vue d'améliorer la génétique animale.

L'analyse conjointe des données a également révélé le fait que les différents acteurs n'utilisent pas ou utilisent peu les données relatives à l'élevage et/ou qu'il n'existe pas une bonne communication entre les fournisseurs et les utilisateurs des données. En effet, nombre de questions relatives à l'élevage qui ont été identifiées pour reformulation, c'est-à-dire celles pour lesquelles des statistiques précises n'ont pas été produites, avaient déjà été posées durant plusieurs enquêtes. La validation d'un ensemble de données du point de vue de l'utilisateur, est par conséquent importante puisqu'elle permet aux bureaux nationaux de statistiques d'éviter de ne plus collecter des données de mauvaise qualité, ce qui constitue un gaspillage de l'argent des contribuables.

5. Amélioration de la diffusion et de l'utilisation des données relatives à l'élevage en Tanzanie et en Ouganda

La diffusion efficace des données sensibilise et constitue une condition préalable à l'utilisation des données pour des prises de décision. Elle dépend d'une compréhension approfondie des compétences statistiques des décideurs politiques, ainsi que de leurs besoins d'informations. Le NBS et l'UBOS ont entamé une série de discussions de groupe pour déterminer la capacité des ministères chargés de l'élevage en matière de statistique et de leurs besoins d'informations.

- a) Les ministères tanzanien et ougandais chargés de l'élevage ont des capacités limitées en matière de statistiques. Il existe peu, voire aucun statisticien au sein des personnels de ces ministères. La plupart des quelques rares statisticiens de ces ministères sont chargés de faire la saisie, d'éditer et de produire des tableaux pour les données administratives en utilisant des programmes tels que CSPro, Access ou Excel. Cette situation est peu surprenante, car de toute évidence, la grande majorité du personnel technique des ministères sont formés dans des disciplines liées à l'élevage, comme la production animale et la santé animale, qui demeurent les activités principales desdits ministères ;
- b) Le ministère chargé des ressources animales est responsable des politiques et des investissements relatifs à l'élevage. Par conséquent, il a besoin d'informations sur ce secteur, et particulièrement, de données pour générer des statistiques de base pouvant l'orienter dans l'allocation des ressources, par exemple des statistiques sur le nombre de bovins à vacciner contre la fièvre aphteuse. Ces données sont nécessaires, par sous-secteur d'élevage (par exemple pour les éleveurs de bovins ou de porcins) et

devraient être produites régulièrement, au moins chaque année lorsque le budget du ministère est approuvé ;

- c) Le ministère a également besoin, quoique moins régulièrement, d'autres données et statistiques sur le secteur de l'élevage, telles que la productivité des différents sous-secteurs d'élevage ou sur la capacité de traitement des usines de transformation du lait. Ces informations sont requises lorsque le ministère élabore des politiques et des plans d'investissements généraux pour le secteur, qui aident à l'allocation générale des ressources publiques pour le développement de l'élevage. Ces politiques, telles que le Programme de développement du secteur agricole en Tanzanie, sont généralement conçues tous les cinq ou dix ans ;
- d) Enfin, le ministère a des besoins marginaux en termes de données, de statistiques, d'informations et de rapports sur les corrélations et les causalités entre l'élevage et la pauvreté ; l'élevage et la sécurité alimentaire ; l'élevage et le genre, etc. ces données sont utiles au ministère et lui permettent de justifier les investissements dans le secteur de l'élevage, mais ils ont peu de valeur pratique.

Ayant reconnu la capacité statistique et les besoins d'informations des ministères chargés de l'élevage, le Bureau national des statistiques de la Tanzanie (NBS) et le Bureau ougandais des statistiques (UBOS) ont adopté une approche à deux volets pour la diffusion des données.

- a) Le NBS et l'UBOS, en collaboration avec les ministères, ont identifié les variables du secteur de l'élevage qui sont directement pertinentes pour la prise de décision et ont établi un ensemble de données ayant comme unité statistique un ménage d'éleveur. Un premier ensemble de données comprend des variables sur les caractéristiques clés des ménages et sur leurs avoirs en bétail, tels que le nombre des membres de la famille et la taille du troupeau, et des variables fictives sur les pratiques de production, telles que l'adoption de stratégies de reproduction et la vaccination des animaux. Cet ensemble donne un aperçu des pratiques d'élevage dans tout le pays. Des ensembles de données supplémentaires portent sur les ménages ayant des bovins, des caprins, des ovins, des porcins, et des volailles. Ces ensembles de données comprennent des données détaillées sur les pratiques d'élevage, les intrants utilisés et le niveau de production. Ils permettent d'apprécier, avec une certaine précision, les différents types de systèmes d'élevage, qui sont visés par les politiques et les investissements du ministère ;
- b) Le NBS et l'UBOS ont diffusé les ensembles de données liées à l'élevage non seulement sous forme de fichiers statistiques, mais aussi sous forme de simples tableurs de données (notamment de tableurs Excel), pour lesquels ils ont développé un code pour appliquer les poids d'échantillonnage et générer des statistiques représentatives au niveau national. Pour la première fois, les ministères chargés de l'élevage pourraient ainsi effectuer leurs propres analyses statistiques à des fins politiques grâce aux ensembles de données fournis par les bureaux nationaux de statistiques. Les analyses consistaient à générer des statistiques sommaires sur l'élevage, ce qui a entraîné plusieurs réformes importantes des politiques. Dans les deux pays, les données de l'Enquête nationale par panel ont fourni, pour la première fois, une preuve statistique solide selon laquelle environ 80% des éleveurs n'utilisent pas les services de vulgarisation. En conséquence, en Tanzanie, le ministère du développement de l'élevage et de la pêche investit actuellement des ressources en vue d'identifier les options efficaces pouvant aider à améliorer le système de vulgarisation de l'élevage (MLFD, 2015) ; en Ouganda, le Plan d'investissement du

secteur agricole de 2015/2016 - 2019/2020 vise également la réforme du système de vulgarisation de l'élevage (MAAIF, 2015).

6. Conception des réformes des politiques de l'élevage

« La valeur réelle des données est le fait qu'elles peuvent permettre de suivre la performance et indiquer aux décideurs si leurs objectifs spécifiés ont été réalisés ou non. Quoique cela soit vital, elles ne permettent pas aux décideurs de comprendre ce qu'ils doivent faire pour améliorer leurs performances à l'avenir » (SC, 2007). En d'autres termes, les statistiques officielles contribuent peu à l'identification des instruments de politique les plus efficaces pour supprimer ou réduire une contrainte de développement donnée. Par exemple, les statistiques officielles peuvent indiquer une faible productivité du lait qui est due essentiellement à des pratiques d'élevage inappropriées ; mais elles n'indiquent pas comment emmener les éleveurs à adopter des pratiques d'élevage efficaces, telles que l'insémination artificielle. Elles peuvent révéler que les membres des coopératives obtiennent de meilleurs prix pour leur lait excédentaire ; mais elles ne montrent pas comment faire adhérer les éleveurs à une coopérative.

L'analyse des politiques est définie comme « la tâche qui consiste à analyser et à évaluation des options de politiques publiques dans le cadre des objectifs fixés afin de permettre aux décideurs et autres acteurs concernés de faire un choix » (Paul et al., 1989). Elle fournit des conseils pour identifier les instruments de politique les plus appropriés pour atteindre un objectif donné. Elle permet de faire des suggestions, par exemple, sur la base des expériences des autres pays ayant des problèmes similaires et la consultation de diverses parties prenantes. Elle recommande de choisir des instruments de politique qui sont mutuellement exclusifs ; d'éviter l'instrument de politique 'à tout faire' ; d'analyser les instruments de politique en tenant compte de plusieurs paramètres, y compris les coûts, l'équité, la fiabilité, la simplicité et la communicabilité (Weimer et Vining, 2005). Toutefois, depuis la dernière décennie, les progrès enregistrés dans deux domaines facilitent énormément l'analyse des politiques, à savoir l'identification de l'instrument (ou des instruments) politique le plus efficace pour atteindre un objectif convenu.

Le premier domaine est celui des Essais contrôlés randomisés (ECR) : Ce sont des expériences sur le terrain qui utilisent des tâches aléatoires pour allouer des ressources, exécuter des programmes, ou mettre en œuvre des investissements pour une évaluation rigoureuse de l'impact des interventions alternatives sur les ménages/éleveurs, les communautés ou autres bénéficiaires potentiels.

- a) Premièrement, divers ménages/éleveurs/communautés sont sélectionnés au hasard ;
- b) Deuxièmement, les groupes de ménages / éleveurs / communautés cibles participent à un programme donné, par exemple, ils doivent effectuer certaines activités, tandis qu'un groupe témoin ne participe à aucun programme ;
- c) Troisièmement, après la mise en œuvre du programme, les différences entre certains paramètres des intérêts du groupe cible et ceux du groupe témoin (par exemple, l'utilisation des services de vulgarisation d'élevage ; le taux de vaccination des animaux, etc.) sont mesurées, permettant ainsi de quantifier l'impact du programme ;
- d) Quatrièmement, les leçons sont tirées et les instruments de politique les plus efficaces sont identifiés.

Bien que les ECR soient un instrument puissant, ils ont aussi des inconvénients. Par exemple, leur validité externe peut être limitée ; ils ont un horizon temporel assez court afin d'éviter la contamination du groupe témoin, ce qui implique une sélection des résultats à court terme au détriment des effets à long terme qui peuvent également être importants ; ils peuvent être suffisamment coûteux ; ils ne sont pas efficaces pour permettre d'améliorer le fonctionnement des systèmes complexes, comme une chaîne de valeur complète ; etc. Tout en gardant à l'esprit ces inconvénients, les ECR demeurent un outil puissant qui permet une analyse plus efficace des politiques.

Les progrès réalisés dans le domaine des TIC peuvent aussi améliorer l'analyse des politiques, en particulier les méthodes d'entretien personnel assisté par tablette (TAPI), c'est-à-dire l'utilisation des tablettes pour la collecte des données au lieu des questionnaires papiers (PAPI). La disponibilité de tablettes à prix modéré, l'expansion de la couverture du réseau des téléphones mobiles rendant ainsi les régions éloignées accessibles de même que la disponibilité d'enquêtes et de suites de logiciels gratuits faciles à utiliser tels que Survey Solutions, réduisent la nécessité d'avoir une expertise en programmation et rendent les outils TAPI accessibles et rentables pour la plupart des pays en développement. En effet, les preuves rassemblées jusqu'à présent indiquent que les outils TAPI sont une alternative rentable à la méthode PAPI parce qu'ils éliminent les coûts d'impression, de transport et de stockage des questionnaires papiers, en plus des ressources économisées par rapport à la saisie des données. En outre, les données sont souvent d'une meilleure qualité et nécessitent moins de nettoyage grâce à l'application stricte de l'instruction « passer à », aux vérifications croisées et aux conditions de validation. Enfin, la combinaison de données de qualité supérieure qui sont numérisées dès leur saisie permet d'avoir des données de bonne qualité pouvant être analysées plusieurs fois durant les semaines de la collecte des données, même lorsque les enquêtes portent sur des échantillons de grandes tailles. Ceci est primordial pour les politiques car pour réussir, le processus de prise de décision doit être rapide parce que la situation sur le terrain change de manière imprévisible et les réformes des politiques perdent habituellement leur élan après quelques mois.

En Ouganda et en Tanzanie, les ministères chargés de l'élevage ont conçu des expérimentations pour tester sur le terrain l'efficacité relative de divers instruments de politique. En Ouganda, l'expérimentation a porté sur les améliorations du système de données administratives relatives à l'élevage. Son objectif était d'évaluer l'efficacité de différentes méthodes d'échantillonnage utilisées pour la collecte des données administratives, abandonnant ainsi le système du dénombrement complet. En Tanzanie, l'essai contrôlé randomisé a porté sur l'amélioration des services de vulgarisation d'élevage. Il a cherché à déterminer si les mécanismes de recouvrement des coûts sont efficaces pour améliorer l'accès des éleveurs aux services de vulgarisation d'élevage. Dans le cadre de cette expérimentation, le Ministère du développement de l'élevage et de la pêche a entrepris une enquête de référence, en utilisant les outils TAPI (SuSo) et en ciblant 415 agents de vulgarisation d'élevage. L'enquête a commencé au mois d'août 2015 et les résultats préliminaires étaient déjà disponibles en Septembre 2015, fournissant ainsi des informations "en temps réel" aux décideurs.

En résumé, l'utilisation des outils TAPI pour la collecte de données, en particulier pendant la réalisation des enquêtes ponctuelles ainsi que des essais contrôlés randomisés en vue d'évaluer au préalable l'efficacité des instruments de politiques alternatifs, peut générer des informations complémentaires aux statistiques officielles, devant permettre aux ministères chargé de l'élevage de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des investissements fondées sur des données probantes.

7. Conclusion et points de discussion

L'élevage est l'un des principaux sous-secteurs de l'agriculture et, dans les prochaines décennies, il deviendrait l'un des plus grands, voire le premier, contributeur à la valeur ajoutée de l'agriculture en Afrique sub-saharienne. La qualité des données et des statistiques sur l'élevage est importante pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et d'investissements efficaces. Cependant, jusqu'à présent, ce secteur a été négligé dans le système statistique agricole national ; les responsables de l'élevage ainsi que les autorités statistiques nationales s'accordent sur le fait que les méthodes d'augmentation de la quantité et d'amélioration de la qualité des données relatives à l'élevage doivent être améliorées et harmonisées dans tous les pays.

Ce document présente un cadre visant les données et les informations nécessaires à la réforme des politiques fondées sur des preuves et son application en Tanzanie par le Bureau national des statistiques (NBS) et le Ministère du développement de l'élevage et de la pêche (MLFD), et en Ouganda par le Bureau ougandais des statistiques (UBOS) et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAAIF). Sur la base des leçons apprises de la Tanzanie et de l'Ouganda, les Etats Membres de l'AFCAS sont invités à exprimer leurs points de vue sur :

1. L'utilisation du module d'élevage développé par le NBS, l'UBOS, MLFD, MAAIF et d'autres partenaires afin d'inclure de manière adéquate l'élevage dans les enquêtes statistiques. Ce module, mis en place et validé en Tanzanie et en Ouganda, comprend plus de 100 questions relatives à l'élevage et portent sur la propriété de bétail, l'utilisation des intrants et les pratiques d'élevage, et les productions commerciales et non commerciales ;
2. Une approche de validation des données qui implique la consultation d'experts en la matière; la génération de statistiques sommaires pour toutes les variables d'intérêt ; l'analyse des données d'un point de vue statistique, technique et politique. Cette approche, simple et à faible coût, s'est avérée très efficace en aidant les bureaux nationaux de statistiques tanzanien et ougandais à mieux répondre aux besoins des utilisateurs des données, ainsi qu'à améliorer la qualité de l'outil d'enquête ;
3. Une stratégie de diffusion des données qui consiste à construire des ensembles de données ciblées et faciles à manipuler (comme un simple tableur), qui sont compatibles avec la capacité statistique et les besoins des utilisateurs finaux. Cette stratégie de diffusion a prouvé son efficacité à améliorer considérablement l'utilisation des statistiques officielles par le MLFD en Tanzanie et le MAAIF en Ouganda ;
4. L'utilisation des outils TAPI ainsi que les expérimentations sur le terrain en vue de collecter des données qui complètent les statistiques officielles, telles que sur les déterminants des contraintes de production ou sur l'efficacité de certains instruments de politique. Cette méthode veille à ce que seules des données et des statistiques de qualité soient utilisées tout au long du processus de prise de décision ; c'est une condition préalable à toute réforme politique et institutionnelle efficace ;
5. La Recommandation aux pays pour promouvoir un environnement de travail intersectoriel, impliquant non seulement les statisticiens, mais aussi les décideurs politiques au niveau national, régional et panafricain, constitue un moyen permettant d'améliorer la quantité et la qualité des données disponibles sur l'élevage à des fins de politiques et pour générer des statistiques officielles. Les Etats membres de l'AFCAS en particulier, pourraient recommander l'institutionnalisation des activités de collaboration entre les bureaux nationaux de statistiques et les ministères chargés de l'élevage. Cette

collaboration va de la collecte, au nettoyage, à la diffusion et à l'analyse des données. L'interaction actuelle est essentiellement *ad hoc* et n'est pas orientée vers un échange durable de données et d'informations entre les différentes parties. Les activités de collaboration régulière assureraient plutôt un échange continu de données et une nouvelle priorisation des besoins de données afin de répondre aux demandes croissantes et en pleine évolution.

Références

- AFCAS (2013) *Recent advancements in livestock statistics*. African Commission for Agricultural Statistics. Rome: FAO.
- MAAIF (2015) *Agricultural Sector Strategic Plan 2015/16 – 2019/20. Final Draft*. Uganda Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries: Entebbe.
- MLFD (2015) *Tanzania Livestock Modernization Initiative*. Dar es Salaam: Tanzania Ministry of Livestock and Fisheries Development.
- Paul S., D. Steedman and F.X. Sutton. (1989). Building Capability for Policy Analysis. Working Papers 220. Public Sector Management and Private Sector Development Division. World Bank, Washington D.C.
- Pica-Ciamarra U. and D. Baker (2014) Data and indicators for evidence-based livestock sector policies and investments. *CAB Reviews: Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources* 9 (5): 1-8.
- Pica-Ciamarra U., A. Zezza, D. Baker and N. Morgan (2013) Questions that count: A livestock module for multi-topic household surveys. Paper presented at the VI International Conference on Agricultural Statistics, Rio de Janeiro, 22-25 October.
- Statistics Commission (2007) *The use made of official statistics*. London: UK Statistics Commission.
- UN (2014) A World that counts. Mobilising the data revolution for sustainable development. Report by the Independent Expert Advisory Group on a Data Revolution for Sustainable Development. New York: UN.
- Weimer D.L. and A.R. Vining (2010). *Policy Analysis: Concepts and Practice*. London: Prentice Hall, 5th Edition.
- World Bank (2014) *Investing in the livestock sector. Why good numbers matter. A Sourcebook for decision-makers on how to improve livestock data*. Washington D.C.: World Bank.